



DÉCLARATION D'OAXACA

Réunis à Oaxaca, au Mexique lors du Sommet Mondial de la Finance Solidaire « Pour plus de justice économique », les 29 et 30 mai 2013, des dirigeants, des femmes leaders, des gestionnaires et des représentants d'organisations et institutions de la finance sociale, de coopératives et caisses d'épargne et de crédit, de coopératives, de réseaux de finances communautaires, d'ONG de développement, d'investisseurs sociaux, de grandes institutions financières et bancaires, d'autorités et des représentants d'institutions étatiques et des praticiens de la finance sociale et solidaire en provenance d'Amérique Latine, d'Europe, d'Afrique et du monde, proposent cette *Déclaration d'Oaxaca*: résultat d'une suite de conférences, d'ateliers et de réflexions réalisés durant ces deux jours, expression de la diversité institutionnelle, de l'expérience, des approches et des initiatives.

1. Le monde traverse actuellement des crises simultanées, celles de la finance, de l'alimentation, de l'environnement et de l'énergie, ainsi que de l'épuisement progressif des ressources naturelles. Ces crises sont le résultat d'un modèle de production dominant qui exclut, dans une plus ou moins grande mesure, ceux qui n'ont pas accès à des profonds changements engendrés par la mondialisation économique: les populations indigènes, les Afro-descendants, les femmes, les jeunes et les pauvres. Cette exclusion affectera le sort des générations futures au sein de ces groupes socio-économiques.
2. Le modèle dominant a un coût élevé: la dégradation des écosystèmes provoquant des risques sanitaires en particulier pour ceux exclus du modèle, l'augmentation des prix des denrées alimentaires sans avantage correspondant pour les communautés rurales, les dommages pour les économies traditionnelles des communautés rurales et paysannes qui opèrent en dehors l'économie moderne.
3. L'inclusion doit être considérée comme condition sine qua non du progrès et de la démocratie.

Ainsi, nous proposons ce qui suit :

4. Nous devons poursuivre une stratégie de solidarité politique pour générer des politiques publiques exhaustives et durables. Ces politiques doivent se focaliser sur le renforcement des communautés rurales et paysannes grâce à un système financier solidaire dont la raison d'être est le renforcement des liens sociaux, du tissu social, et ainsi servir les besoins réels des individus, des familles et de la société au sens large.
5. Nous devons mieux comprendre les besoins des populations pauvres. Nous encourageons les personnes influentes au sein de l'économie et de la finance sociale et solidaire à travailler aux côtés des décideurs politiques d'Etat afin de promouvoir activement l'identité et les besoins des groupes défavorisés et de susciter une action politique transformatrice. Bien que la coopération avec l'Etat est reconnue comme essentielle à tout changement, ces relations doivent demeurer fidèles à leur objectif fondamental - l'amélioration de la qualité de vie des personnes défavorisées - tout en rejetant toute influence corruptrice ou tactique égoïste.
6. Nous devons accélérer la livraison de l'amélioration de la sécurité alimentaire et des politiques agricoles d'inclusion, la réorientation des subventions pour réduire les inégalités et apporter des solutions aux défaillances du marché. Nous recommandons un calendrier d'action, avec la participation de toutes les parties prenante, en particulier les travailleurs agricoles et les producteurs. De cette manière, la coopération et la solidarité peuvent être renforcées à partir de la base, l'organisation locale.
7. Nous avons besoin d'approfondir les cadres réglementaires existants des Etats afin de permettre à ceux qui ne sont pas bénéficiaires du modèle dominant d'accéder au système financier. Nous devons contrer les limites des « Accords de Bâle » en réorientant la régulation sur la base de la demande et non de l'offre, avec une approche intégrée et unifiée, globale et solidaire, qui renforce les structures économiques existantes et en fournit de nouvelles opportunités financières pour les producteurs et les femmes des zones rurales et urbaines.
8. Les institutions de crédit et les institutions financières devraient être évaluées non seulement sur leurs performances financières, mais aussi sur leur manière de contribuer au développement social. Elles doivent œuvrer pour l'émergence d'un système financier à visage humain, qui fonctionne sur la base de la pluralité, de l'éthique, de la transparence et de l'investissement technologique.
9. Le besoin essentiel d'une réforme bancaire et d'un nouvel ordre bancaire doit être exposé et promu. Cette réforme dépend d'une amélioration du soutien au développement et à la prolifération des pratiques financières sociales et socialement inclusives dans nos pays.

Oaxaca, le 30 mai 2013